

Complément envoyé le 19/08/2024 - Défrichage des parcelles BZ 594 (10834 m²), 597 (2520 m²) et AY 46 (partielle) pour remise en culture (total : 18 544 m²) - Commune de Monistrol-sur-Loire (43)

Ci-joint les deux images des parcelles délimitées (AY 46 et BZ 147 et 594) sur Monistrol sur Loire

- Concernant la période d'exploitations des parcelles, il est convenu qu'elles seront exploités par l'exploitant hors période de nidification des oiseaux, soit entre le 1er octobre et le 15 mars.
- Pour la clause décidée par la DDT sur la AY 46, l'exploitant n'a pas été informé des 1450 m² à préserver au Sud de sa parcelle compte tenu du cours d'eau passant en contrebas du chemin du canal en bordure de la parcelle AY 43.
- Les parcelles à défricher sont les parcelles AY 46 et BZ 147 et 594 située sur la commune de Monistrol sur Loire.